Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2020

Les préconisations de la CCI de Vaucluse

La Chambre de commerce de Vaucluse préconise, compte tenu de l'absence de diffusion du coronavirus Covid-19 en France, d'appliquer des mesures de protection exclusivement aux personnes revenant d'une zone de circulation.

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant son retour de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, la personne ne doit pas se rendre chez son médecin mais appeler le 15 en signalant son voyage. Elle doit surveiller sa température 2 fois par jour, l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer…) ; porter un masque chirurgical lorsqu'elle est face à une autre personne et lorsqu'elle doit sortir ; se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ; éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées…) ; éviter de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées…) et toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurant, cinéma…).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 mars 2020

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !